

RAID

des collégiens 2023

Madame, Monsieur,



Collège des Hautiers

Votre enfant s'est porté volontaire pour participer au **RAID des collégiens 2023**. Ce raid est organisé par le Conseil Général du Val d'Oise et l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Il s'adresse aux élèves licenciés à l'Association Sportive du Collège et se déroulera à la **Base de Loisirs de Cergy**. Chaque équipe devra confectionner son drapeau sur le thème, « Jeux Olympique et Val d'Oise ».

Il se déroulera le **MERCREDI 4 OCTOBRE 2023**

Le transport s'effectuera en car (organisé par l'UNSS).

Départ 8h30. Retour prévu vers 17h30.

Il est possible de venir chercher son enfant sur place (prévenir Mme Gaudino).

8h40 : RDV au collège

10h00 : accueil des participants

10h30 : défilé des drapeaux

11h : début des épreuves

Pique-nique pendant les épreuves

16h00 : fin des épreuves

16h30 : remise des prix et goûter (UNSS)

17h00 : départ pour le retour à Marines

Le programme prévisionnel des épreuves : **Rafting ; relais-barques ; relais-voile; relais-kayak; VTT endurance; escalade; voile en relais ; tir à l'arc ; parcours C9; quizz; défi raid-police...**
(tout ceci à des niveaux adaptés aux scolaires et encadré par un encadrement qualifié).

Votre enfant participant au RAID, il manquera les cours du mercredi matin. Il **devra prévenir les professeurs, de son absence et se mettre à jour, après**. La vie scolaire sera toutefois prévenue.

➡ Sur le plan matériel, pensez à prévoir un **pique-nique « pratique »** type sandwich, barres de céréales, compotes à boire (faciles à manger pendant la course), une **paire de chaussures fermées** qui ne craint rien (pour les activités d'eau vive) et une **tenue complète de rechange** avec de quoi se couvrir.

L'équipe doit être composée obligatoirement de 9 élèves dont au moins 4 filles,
une confirmation ou annulation sera envoyée par l'ENT

L'équipe d'EPS du collège

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), autorise

NOM : **PRENOM** : **CLASSE** :

à participer au RAID des collégiens, le **MERCREDI 4 OCTOBRE 2023**

O Mon enfant **s'inscrit à l'AS en 2023/2024** et fournit sa fiche d'inscription

+15€ si compétitions uniquement ou 45€ si inscription classique

O Mon enfant **fournit une attestation d'aisance aquatique** (au verso), ou une attestation de 50 mètres, ou une attestation de « savoir-nager », **signée par un maître nageur sauveteur certifié**

O J'autorise mon enfant à être photographié/filmé pendant le RAID

SIGNATURE du responsable légal :



ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES SUR L'ÎLE DE LOISIRS DE CERGY-PONTOISE

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ; Code du sport : A322-3-2



Le test est obligatoire pour la pratique de toutes les activités nautiques de l'Ile de Loisirs de CergyPontoise (Canoë-Kayak, Stand Up Paddle, Rafting, Nage en eau vive, Voile, Télési nautique)

Le test doit être effectué SANS BRASSIERE DE SECURITE (circulaire du 30 mai 2012)

Date du test :/...../.....

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
- Nager sur le ventre pendant 25 mètres

Résultat du test : satisfaisant (Les 5 items sont validés) non satisfaisant

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations) :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

Signature :

Liste des personnes habilitées à faire passer le test :

Les personnes ayant le titre de maître-nageur-sauveteur (MNS) de par la détention de l'undes diplômes suivants :

- diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur
- BEES option activités de la natation
- BPJEPS spécialité activités aquatiques et de la natation
- BPJEPS spécialité activités aquatiques avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
- DE JEPS spécialité perfectionnement sportif avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
- DES JEPS spécialité performance sportive avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique